



Gasville/Oisème

SAINT-PREST, le 13 janvier 2014

Monsieur Frédéric CUVILLIER
Ministre des Transports, de la Pêche et de la Mer
Hôtel Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Recommandé A.R.

Monsieur le Ministre,

Dossier : Fin d'aménagement de la RN 154 / RN 12 par voie de concession autoroutière

Nous tenons à vous interpeller sur ce dossier pour lequel nous sommes mobilisés depuis 2008.

Les messages qui vous sont transmis notamment par les élus et parlementaires, qui font valoir un consensus total sur ce projet de concession pour l'intérêt général ne reflètent pas la réalité.

Des élus sont à nos côtés pour tenter de faire valoir que d'autres solutions sont possibles et seront plus respectueuses en terme de protection des terres agricoles, de l'environnement et du patrimoine, évitant des nuisances de tous ordres et qui sont beaucoup plus raisonnables en terme financier.

Toutes les associations contre ce projet, situées sur tout le parcours de NONANCOURT à ALLAINES se mobilisent pour vous proposer un tracé alternatif sur l'ensemble du tracé qui répondra à cette préoccupation.

Quant à la motion votée par le Conseil Communautaire de Chartres Métropole, le 9 décembre 2013, celle-ci nous inquiète au plus haut point, quand on sait les difficultés financières que rencontrent les citoyens en cette période difficile.

Est-il besoin de créer de telles infrastructures, qui ne seront pas rentables, pour preuve l'A 19, l'A28, l'A65... qui sont loin de recevoir le trafic attendu, quand il est possible de réaliser des aménagements à moindre coût.

Nous tenons à attirer votre attention et comptons sur votre vigilance pour que des décisions raisonnables soient prises.

SAINT-PREST et GASVILLE/OISEME ENVIRONNEMENT

18, les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST

Tél. 06 13 07 88 31

Site internet www.stprest-environnement.org

Dès que nous aurons finalisé notre proposition de tracé, nous espérons recevoir un accueil favorable à notre demande de rendez-vous pour vous l'exposer.

Pour étayer nos propos, nous joignons à ce courrier, notre tract distribué dans plus de 2 000 boîtes à lettre des communes les plus impactées autour de Chartres, le procès verbal de notre Assemblée Générale du vendredi 10 janvier 2014, l'article de l'Echo du dimanche 12 janvier, notre lettre adressée à l'Echo en date du 13 janvier ainsi que la lettre ouverte adressée à Monsieur Philippe VIGIER Député Maire de CLOYES en Eure-et-Loir.

En espérant que notre courrier retiendra toute votre attention,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre plus profond respect.

Le Président,

François BREDON

PJ - 5

SAINT-PREST et GASVILLE/OISEME ENVIRONNEMENT

18, les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST
Tél. 06 13 07 88 31

Site internet www.stprest-environnement.org